

## SŒURS DE MISERICORDE

### Vêtire et profession

**L**E samedi, 27 avril, Sa Grandeur Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet, présidait une cérémonie de profession et de vêtire à la chapelle des Soeurs de Miséricorde.

*Ont émis les voeux perpétuels* : les Soeurs Marie-Alberta Lecavalier, dite Marie-de-Lourdes ; Marie-Elsie-Marguerite Dupuis, dite Sainte-Geneviève ; Marie-Anne Demers, dite Saint-Marc ; Marie-Alphonsine Brien dit Desrochers, dite Sainte-Fortunata.

*Ont émis les voeux temporaires* : les Soeurs Marie-Délina-Ernestine Castonguay, dite Saint-Etienne ; Marie-Anne Nantais, dite Marie-des-Sept-Douleurs ; Marie-Jeanne Gosselin, dite Sainte-Marthe-de-Jésus ; Marie-Louise-Antoinette Potvin dite Saint-Armand.

*Ont revêtu le saint habit* : les Soeurs Marie-Lucie-Laure Ouellet, dite Sainte-Céline ; Marie-Laetitia Gagné, dite Sainte-Anastasia ; Maria-Winifred O'Neil, dite Sainte-Priscilla ; Angéline Laforce, dite Sainte-Agathe ; Marie-Aurore-Ernestine Pépin, dite Saint-Georges ; Marie-Blanche-Bernadette Isabelle, dite Saint-Jérôme-Emilien ; Marie-Anne Fryer, dite Sainte-Winifrede ; Marie-Louise Caya, dite Saint-Barthélemi ; Marie-Ernestine Caya, dite Saint-Edmond.

La sainte messe a été célébrée par M. le curé E. Lessard de Saint-Ephrem d'Upton, et l'allocution de circonstance a été prononcée par le Rév. Père A.-J. Giguère, o. m. i., de l'église Saint-Pierre.